



**TRAPIL**

## Mitry-Mory - CSS

—

01/04/2022

# Le contexte historique (2015)

Conformément à l'arrêté ministériel du 03 octobre 2010, une surveillance de la qualité des eaux souterraines à une fréquence semestrielle a été mise en place depuis 2014 sur le site du terminal pétrolier T73 localisé à Mitry-Mory (77).

En mars et septembre 2015, deux campagnes de surveillance de la qualité des eaux souterraines ont été effectuées.

Le PZ3 présentant une phase flottante, un essai d'épuisement en hydrocarbures a été réalisé le **15 octobre 2015** afin de déterminer une épaisseur réelle de phase organique flottante et de calculer une vitesse de réalimentation de la phase organique flottante.

Cet essai a permis :

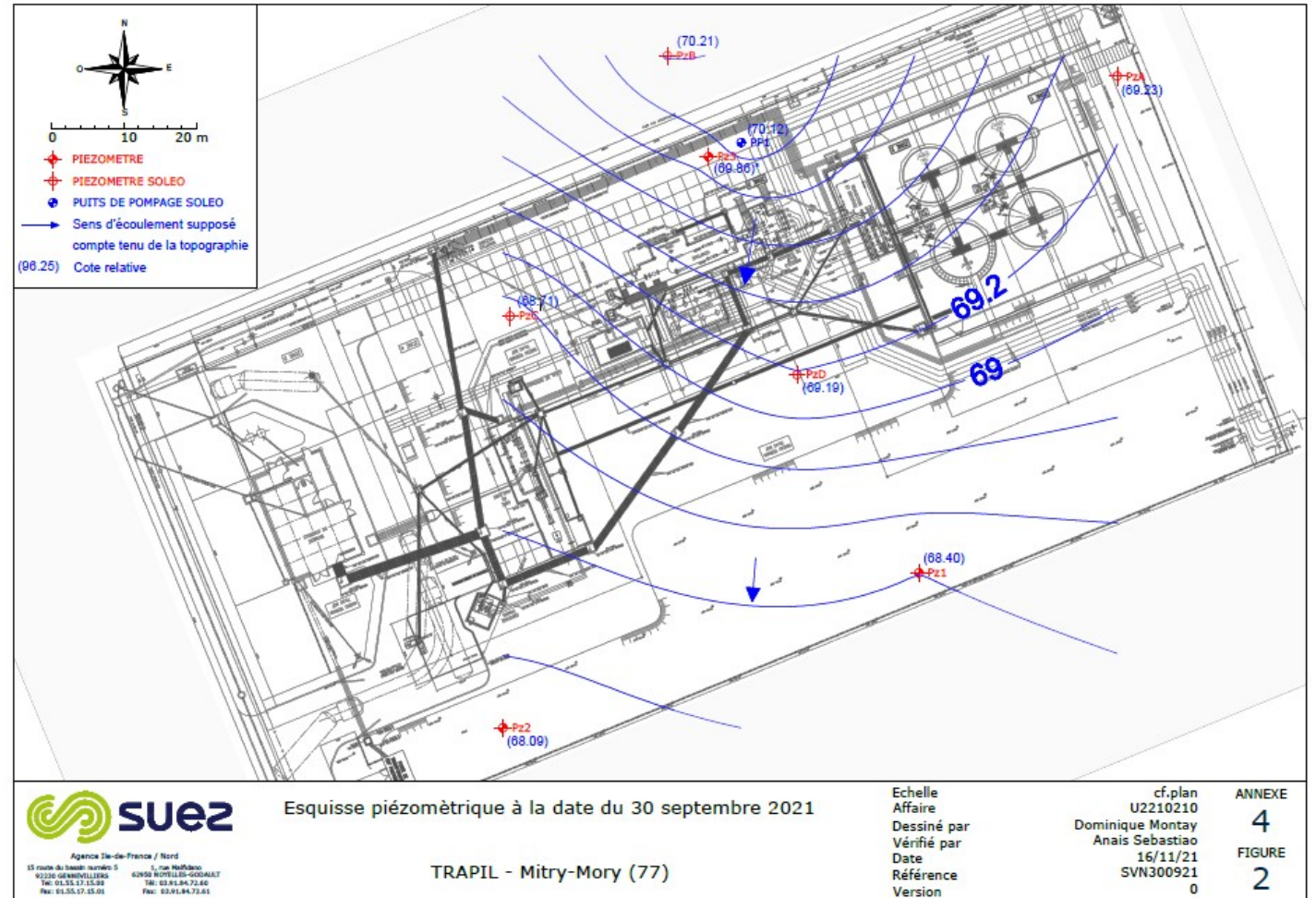
- D'estimer que l'épaisseur réelle de phase libre d'hydrocarbures au toit de la nappe au droit du Pz3 est de l'ordre d'une dizaine de centimètres ;
- De mettre en évidence que la réalimentation passive de la phase flottante dans l'ouvrage est très lente (environ 3,5 litres/jour pour atteindre 8% de l'épaisseur de phase libre initiale).



# Le contexte historique (2016)

En mars et septembre 2016, deux campagnes de surveillance de la qualité des eaux souterraines sur trois ouvrages ont été réalisées par SUEZ REMEDIATION.

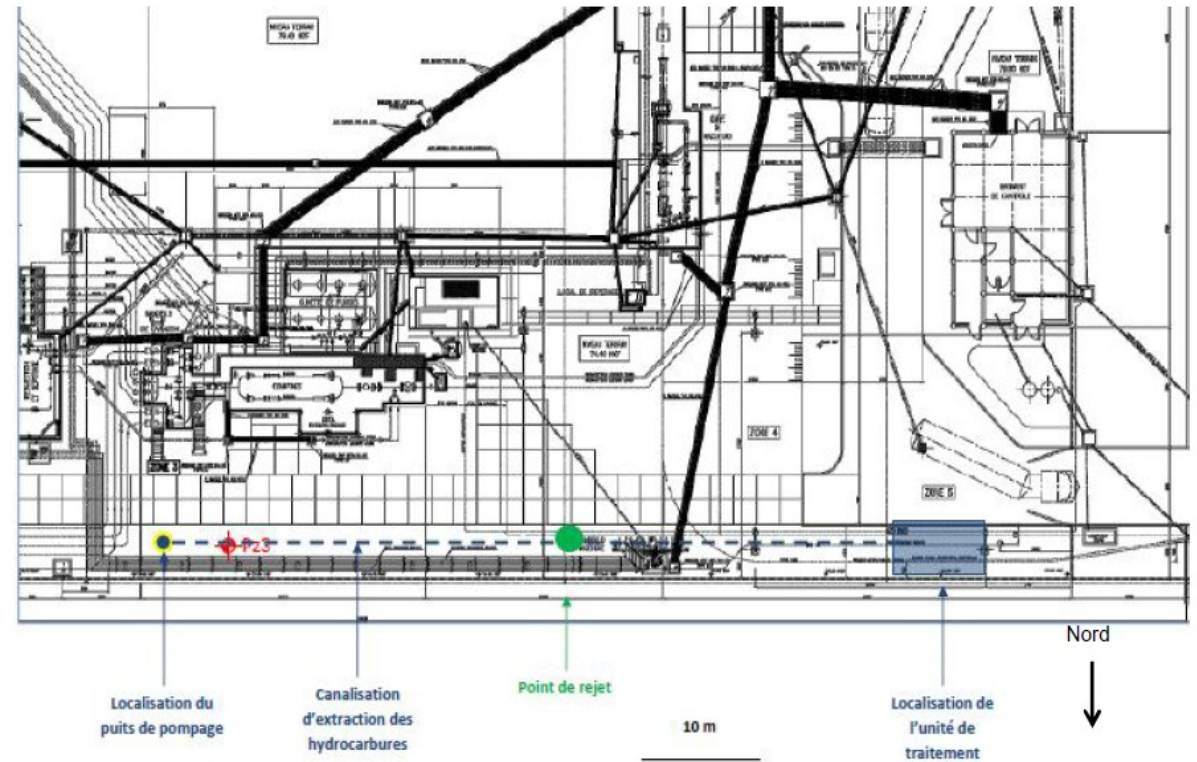
En fin d'année 2016, quatre ouvrages de contrôle (PzA, PzB, PzC et PzD) ont été réalisés par SOLEO dans le but de caractériser au mieux la pollution (source et emprise spatiale) et de mettre en place un dispositif de pompage-écrémage.



# Le contexte historique (2017)

En février 2017, un dispositif de pompage-écrémage ayant pour but de récupérer la phase organique flottante située en amont du Site a été mis en place par SOLEO (à partir de l'ouvrage PP1).

En mars et septembre 2017 ; deux campagnes de surveillance de la qualité des eaux souterraines sur trois ouvrages ont été réalisées par SUEZ REMEDIATION.



# Le contexte historique (2018)

En février 2018 la phase de traitement par pompage-écrémage prend fin. Le traitement aura duré 1 an.

Le pompage n'a pas permis de mobiliser le flottant durant les 12 mois de fonctionnement au droit du puits de pompage, malgré sa proximité avec Pz3 qui présente de fortes épaisseurs. Cela confirme donc que la lithologie locale est très hétérogène et présente des niveaux plus ou moins perméables au droit du site, ce qui rend la mobilisation et la récupération du produit pur très difficile. Cela permet encore une fois d'imaginer que le panache de flottant semble ponctuel et localisé et que l'épaisseur vraie au droit de la nappe semble très faible.

En mars 2018 une campagne de surveillance de la qualité des eaux souterraines effectuées sur l'ensemble des ouvrages (Pz1, Pz2 et Pz3) a été réalisée par SUEZ REMEDIATION.

En juin 2018 : la démobilitation du dispositif de traitement a été réalisée.

En septembre 2018, mai et septembre 2019 et mars 2020, des campagnes de surveillance de la qualité des eaux souterraines effectuées sur une partie des ouvrages (Pz1, Pz2 et Pz3) a été réalisée par SUEZ REMEDIATION.



# Le contexte historique (2019-2020)

Présentation au CSS du 25 Juin 2019 des éléments précités

Conclusion du CR du CSS

Au regard des conclusions de la surveillance relatives à l'absence d'impact à l'extérieur du site, à la datation ancienne du produit analysé, à la réalimentation très lente du produit, à l'action infructueuse de pompage écrémage à quelques mètres de l'ouvrage impacté, la société TRAPIL, sur la base des recommandations du bureau ayant réalisé le traitement de la pollution et la surveillance des piézomètres, va procéder à un écrémage manuel régulier dans le PZ3 et observer l'asymptote. Ces opérations débuteront au second semestre 2019 et la première campagne semestrielle de surveillance des eaux a été réalisée le 10 mai 2019.

En décembre 2019 : nouveau test de réalimentation qui confirme les conclusions de celui réalisé par Suez en 2015 (épaisseur d'environ 6cm, géologie locale propice à l'accumulation et réalimentation lente)

En octobre 2020 et en mars 2021 une campagne de surveillance de la qualité des eaux souterraines est effectuée sur l'ensemble des ouvrages (Pz1, Pz2, Pz3, PzA, PzB, PzC et PzD) par SUEZ REMEDIATION.

JUIN 2021 :

- Campagne supplémentaire de prélèvement dans les eaux souterraines
- Poursuite des recherches de caractérisation de la pollution
- Accompagnement par un AMO (Xsem)



# 2021 / 2022

## 2<sup>ème</sup> semestre 2021 :

- Campagne réglementaire programmée de test en pression des tuyauteries du site
- Octobre 2021 :  
Information de la DRIEAT concernant la découverte d'une fuite sur une tuyauterie (sans aucun lien avec les relevés des années 2015-2017)
- Réparation immédiate – Inspection de la DRIEAT le 28/10



# 2021/2022 (suite)

## \* DECEMBRE 2021

- Investigations complémentaires + 1 ouvrage de traitement (PZ<sub>4</sub>)
- Mise en place d'une unité de pompage/écrémage pour un double objectif de récupération de produit et confinement de la pollution.
- Lancement d'un Appel d'offre pour réalisation d'un Plan de gestion et investigations complémentaires

## \* FEVRIER 2022

Commande passée pour la mise en œuvre du Plan de gestion et poursuite des opérations de pompage/écrémage

## \* AVRIL 2022 (en cours)

Poursuite des opérations de pompage/écrémage

Mise en œuvre des investigations complémentaires et du Plan de gestion

## ECHEANCES A VENIR

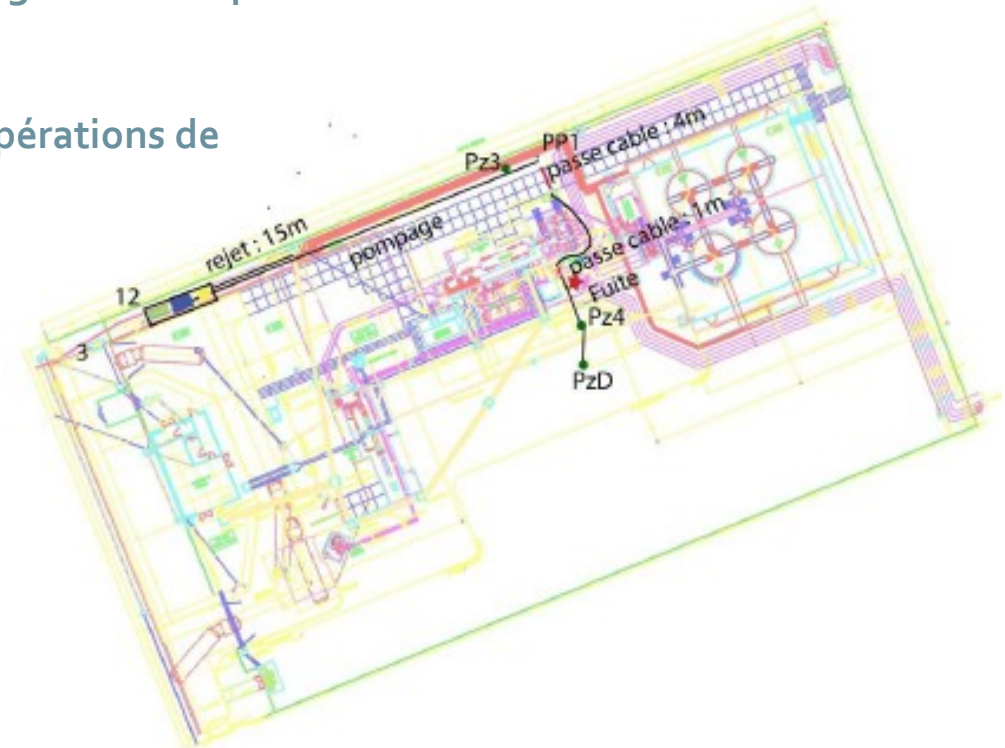
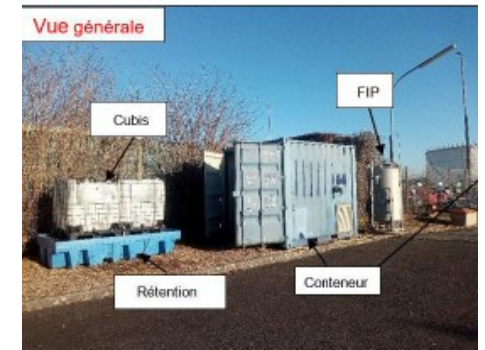
En conformité avec la Méthodologie des Sites et sols pollués

JUIN 2022

Remise du plan de gestion

2<sup>ème</sup> semestre 2022

Plan de conception de travaux







**AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?**

